L'OUVERTURE DES PLIS RENVOYÉE POUR LA CINQUIÈME FOIS

Trois centrales électriques en attente de réalisation

La Société algérienne de production d'électricité, une filiale de Sonelgaz, a annoncé, hier, un nouveau report de la date d'ouverture des plis des offres techniques et financières pour la réalisation de trois centrales électriques. La concrétisation de ces projets, vitaux pour la régulation de la consommation d'énergie, est reportée pour la cinquième fois, sans pour autant fournir des explications sur ces décisions.

Mokhtar Benzaki - Alger (Le Soir) - Annoncées le 12 juillet 2011, les centrales de production d'énergie électrique en cycle combiné de Aïn Arnat (Sétif) et de Cap Djinet (Boumerdès), devaient connaître un aboutissement le lundi 5 septembre 2011.

Néanmoins, l'ouverture des plis des offres pour la réalisation de ces centrales de 3x400 MW a été repoussée au 21 novembre, puis au 5 décembre 2011, puis encore au 13 février 2012. Le maître d'œuvre a décidé, hier, d'un nouveau report pour le 16 avril prochain.

Idem pour la centrale de Hassi Messaoud, conçue en turbines à gaz d'une puissance variant entre 500 et 600 MW. L'appel à consultation a été lancé le 11 septembre 2011 et a connu plusieurs reports avant la désignation de la date du 27 mars pour l'ouverture des plis.

La concurrence semble très rude cette fois-ci entre les géants de la construction des infrastructures de production d'électricité, dont Siemens, General Electric, Ansaldo et le français Alstom. Le 24 mai dernier, l'italien Ansaldo avait remporté le marché de la réalisation de deux centrales à gaz à Khenchela et Batna contre un investissement de 34,9 milliards de dinars (HT).

Le Sud sauvé à la dernière minute

Une autre affaire est également venue envenimer le secteur de Youcef Yousfi. Les contradictions au sein du groupe Sonelgaz avaient failli priver certaines régions du sud du pays d'électricité pendant les périodes de forte consommation, notamment en été.

Une filiale du groupe avait signé, en décembre, un contrat d'équipement avec la firme américaine General Electric, mais une autre filiale, chargée de l'exploitation, avait contesté le contrat et a failli compromettre le projet d'installation de deux centrales de production électrique à Tindouf et Tamanrasset.

Photo : DR.

Ces régions ont enregistré ces dernières années une forte augmentation en matière de consommation électrique alors que les investissements en production sont insignifiants. D'où la nécessité d'équiper ces régions de turbines à gaz mobiles. Car la construction de grandes stations de production d'énergie électrique nécessiterait au moins trois ans.

Sur ce segment d'activité, il n'existe que quatre producteurs au monde et il fallait les consulter tous pour faire l'évaluation la plus appropriée. Néanmoins, au moment de la publication de l'appel d'offres, la demande mondiale a enregistré une forte augmentation, notamment en raison du séisme survenu au Japon. Par conséquent, l'appel d'offres algérien ne présentait pas beaucoup d'intérêt pour les fabricants de ce type de turbines. Il aura fallu donc recourir aux consultations qui ont abouti à la signature en mode gré à gré simple entre GE et la Compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz (CEEG Spa, une filiale du groupe Sonelgaz) d'un accord portant sur l'étude, la fourniture, le montage et la mise en service de deux turbines à gaz mobiles d'une puissance unitaire de 18,83 MW chacune. L'accord prévoit la fourniture des équipements en avril 2012 et leur mise en service avant juin 2012, afin de garantir une alimentation équitable pour les populations du Sud lors de la période des grandes chaleurs.

Le montant du marché est de 184 millions de dollars américains et 133 millions de dinars, soit un total équivalent à 13,8 milliards de dinars. Au lendemain de la signature de cet accord, des interférences ont pollué les relations entre cette filiale de Sonelgaz et la société américaine GE. Une autre filiale du groupe, chargée de l'exploitation de la production électrique a remis en cause le contrat et exigé la révision à la baisse des tarifs conclus. Il aura fallu l'intervention du Premier ministre pour prendre la bonne décision et sauver les régions du Sud d'une véritable catastrophe.

En principe, la lettre de crédit relative à la commande sera ouverte aujourd'hui, et les équipements seront installés à temps pour faire face aux pics de consommation lors des périodes de chaleur.

M. B.

PROJET DE RÉALISATION DE L'USINE RENAULT EN ALGÉRIE

Les insinuations de Xavier Driencourt

A en croire Xavier Driencourt, l'ambassadeur de France en Algérie, interpellé sur les déclarations faites par le patron de Renault, le Franco-Libanais Carlos Ghosn, à partir de Tanger où il avait inauguré aux côtés du roi Mohamed VI une usine du groupe industriel, il ne faut pas accorder de l'importance à ce qui se colporte. «Les chiens aboient, la caravane passe», dira-t-il, concernant les propos controversés de Carlos Ghosn, tout en signalant au passage que ce n'est pas à lui de s'en mêler directement. Selon toute vraisemblance, la signature d'un accord de partenariat entre le constructeur automobile français et l'Algérie n'est pas pour demain. Et pour cause, les discussions entre les deux partenaires seraient plus «complexes» que l'on pourrait le croire. Les propos évasifs de l'ambassadeur de France en Algérie qui était, hier, en visite à Constantine, semblent confirmer ces appréhensions. Sinon comment interpréter l'exemple donné par ce dernier quand il évoque le cas de la Roumanie où la réalisation du projet avait pris cinq années. «Ce sont des discussions très compliquées entre partenaires algériens et un groupe industriel. Ça ne sort pas comme ça et ce n'est pas à moi de me mêler directement de ces discussions. Ils sont adultes», dira le représentant de l'Etat français en Algérie. Et de poursuivre comme pour expliquer la pénibilité d'une telle entreprise : «Créer un laboratoire pharmaceutique est déjà très difficile. Alors créer une filière automobile, c'est cent fois plus compliqué. Il nous faut de la main-d'œuvre qualifiée, des sous-traitants….» Cependant, Xavier Driancourt demeure confiant quant à la concrétisation du projet qui a fait couler beaucoup d'encre. «Il faut être optimiste», conclut-il.

Farid Benzaid

LANCEMENT DE LA 3G

Djezzy pourrait ne pas y participer

La situation de l'opérateur de téléphonie mobile OTA retarde le lancement de la téléphonie mobile de troisième génération. Voire, Djezzy pourrait ne pas participer au processus, a laissé entendre Moussa Benhamadi.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Le dossier relatif à la cession de Djezzy à l'Etat constitue un facteur de blocage au lancement de la 3G, selon le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

Hier, Moussa Benhamadi, qui a reçu le ministre espagnol de l'Industrie, de l'Energie et du Tourisme, José Manuel Soria Lopez, a indiqué, à l'issue de l'audience, que le dossier de la 3G est «prêt» mais ne peut être lancé tant que les trois opérateurs du mobile ne sont pas tous «prêts».

Or, il s'agit justement, précise le ministre des TIC, soucieux de garantir «l'équité», de ne pas «pénaliser», «handicaper» les 16 millions d'abonnés de Djezzy, utilisateurs potentiels de la 3G, et de permettre à tous les opérateurs de «partir sur un même pied d'égalité» et, de facto, favoriser la concurrence.

Ainsi, dès le règlement de ce dossier, les appels d'offres et autres procédures liées au processus de la 3G pourront être lancés, relève Moussa Benhamadi. Et d'autant que si la situation fiscale d'OTA ait été assainie, celle liée au commerce extérieur notamment reste encore à régler.

En d'autres termes, le département de Moussa Benhamadi est encore disposé à «attendre» que l'opérateur téléphonique Djezzy soit «à jour» et assume ses engagements vis-à-vis notamment de la Banque d'Algérie.

Néanmoins, et dans la mesure où l'attente ne peut durer, le département des PTIC sera «contraint» de lancer le processus, en faisant participer uniquement les deux autres opérateurs téléphoniques, Mobilis et Wataniya Telecom Algérie (WTA–Nedjma). Ainsi, Djezzy risquer de ne pas participer à cette opération, en dépit de son leadership du marché.

D'autre part, Moussa Benhamadi confirme l'option de la téléphonie mobile de quatrième génération, pour laquelle l'offre de services internationale notamment celle espagnole est évoquée mais qui reste également suspendue au lancement effectif de la 3G.

Par ailleurs, Moussa Benhamadi s'en est tenu à une certaine réserve concernant la récente décision de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT). La veille, le conseil de l'ARPT avait décidé l'arrêt immédiat de la réception de dépêches par Chronopost International Algérie, suite à des irrégularités dans l'activité de transport du courrier postal.

Selon le ministre de la Poste, l'ARPT est «souveraine» dans ses décisions relatives au contrôle, sans que l'administration ministérielle, certes représentée en son sein, puisse cependant interférer.

«Une autorité de régulation, comme partout dans le monde, peut prendre des décisions pour geler ou retirer une licence à un opérateur, soit pour la Poste ou dans le domaine des télécommunications», affirme M. Benhamadi.

C. B.

ACCORD ALGÉRO-AMÉRICAIN POUR LA BIOTHECHNOLOGIE

Plusieurs projets d'investissement pour 2020

Le président du Conseil d'affaires algéro-américains, Smaïl Chikhoun, a annoncé, hier, à la Chaîne III, que de nouveaux projets concernant la biotechnologie verront le jour en 2020. Le projet sera entériné au mois de juin prochain.

«C'est bien la première fois que l'Algérie entre concrètement sur la scène internationale, de plus, dans un secteur très noble. La santé, la recherche et le développement sont des facteurs de développement importants», rappelle M. Chikhoun. Une feuille de route a été mise en place pour la mise en œuvre de ce projet confié au comité algéro-américain de pilotage et de suivi, constitué du côté algérien par des représentants des ministères de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, du Travail et de la Sécurité sociale, et de l'Industrie et de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, et du côté américain, des représentants des laboratoires concernés. Le gouvernement algérien a signé avec de nombreux laboratoires américains en espérant que ce pôle sera aussi fonctionnel que les deux autres situés à Dublin et à Singapour, malgré les 50 ans de concrétisation de ce dernier pôle. «Nous ne ferons pas la même erreur et nous donnons 8 ans à ce projet prometteur», assure le président du Conseil. Tout comme les grandes villes occidentales, Alger sera munie de son pôle biotechnologique, et ce dernier sera entouré de campus, d'une université, de deux hôpitaux, d'un centre de recherche et d'un incubateur. Pour concrétiser ce projet, qui alimentera bien évidemment tout le continent africain, il faut attirer les laboratoires. Le gouvernement algérien doit satisfaire les besoins des investisseurs en instaurant des lois à long terme. Il y a des ajustements à faire en matière de régularisations et de lois. Pour décourager un investissement, il suffit de changer les lois tous les 3 mois, mais le gouvernement est très réceptif et est prêt à modifier sa politique d'amendement. «Les prochaines élections vont stabiliser la situation, il faut maintenir les lois pour un certain nombre d'années, c'est une garantie pour l'investisseur», dira le président du Conseil. Dans ce nouveau projet, 22 centres anti-cancéreux seront installés. Pour l'Algérie, cet investissement est conséquent, les signatures se feront au cours du mois prochain. L'arrivée prochaine de 30 hommes d'affaires américains est attendue. Tout droit venus de la Silicon Valley, ces spécialistes de la biotechnologie travailleront en collaboration avec le ministère de l'Industrie et de la PME pour le forum de l'investissement prévu les 20 et 21 mars. Ils tenteront d'accompagner les jeunes promoteurs algériens et de les guider jusqu'à la concrétisation de leur projet.

«Ces hommes sont de veritables références au niveau de la Silicon Valley, ils ne veulent pas être reconnus comme des extra-Algériens mais plutôt comme des mentors», a déclaré M. Chikhoun.

Darine Hassani